

Droit dans le mur...

« Où va-t-on ? » écrivait en octobre Marc Ambroise-Rendu... « Indignez-vous ! » disait Stéphane Hessel il y a quelques temps. Oui, notre pays et notre région capitale tentent désespérément de trouver des solutions à une crise économique mais aussi sociale et environnementale. Les exemples défiant le bon sens commun sont innombrables. Il est urgent de retrouver un sens à notre société sous peine de la faire exploser voire mourir comme Paul Valéry l'indiquait en parlant des civilisations.

Quelques exemples. L'Ile-de-France manque de logements sociaux alors que 120 000 HLM sont vacants dans les autres régions. Malgré cela, on va continuer à construire au cœur d'une des agglomérations les plus denses du monde après Hong Kong et Shanghai. L'air de la capitale est dangereusement pollué et les habitants en souffrent : l'asthme et la bronchiolite des nourrissons sont en plein boum. Les causes sont connues : gazole de la circulation routière et fioul du chauffage résidentiel.

Etrangement, les différentes études sur la pollution de l'air oublient le trafic aérien, alors que les services au sol des aéroports de la région polluent comme trois boulevards périphériques. Le bilan carbone du transport aérien des 88 millions des passagers et des 2,4 millions de tonnes de fret est le double de celui de la circulation routière. Et l'on continue allégrement à sous taxer kérosène et gazole.

La région manque tellement de terres agricoles pour produire ses fruits et légumes qu'elle est obligée de les importer à grands frais. La ville poursuit son étalement sur les meilleures terres : près de 30 000 hectares de plus à l'horizon 2030. Les exemples du triangle de Gonesse en plaine de France, du plateau de Saclay en Essonne, ou du village nature d'EuroDisney en Brie illustrent cette cécité qui frappe nos décideurs sacrifiant le futur au présent.

La Cour des comptes, dans son référé du mois d'août sur la consommation des terres agricoles, souligne que la lutte contre l'artificialisation des terres agricoles ne doit pas s'apprécier uniquement en termes de surfaces mais aussi de qualité agronomique et que l'agriculture raisonnée doit être intégrée dans les opérations d'aménagement. Il suffit que des promoteurs de bureaux ou de grandes surfaces commerciales proposent des projets pharaoniques devant créer des milliers d'emplois pour que tous les obstacles même légaux, soient levés.

Les nouvelles réglementations sur le logement vont dans le même sens : tous les obstacles sont éliminés si le projet est dit « d'intérêt général ». Le mur est ainsi atteint, on y va tout droit à force d'ignorer tous les facteurs nécessaires à la réussite d'aménagements, en ne considérant que le facteur économique évalué de façon tronquée. Devant ce constat de faillite sociétale, l'indignation est insuffisante. Sans un sursaut de tous, l'irréversible sera atteint très vite et la planète verra disparaître une espèce inconséquente : les hommes !

Michel Riottot
président d'Ile-de-France Environnement

